

Comment engager sa fin de carrière pour une cause d'intérêt général ?

RSE
RH ET DÉVELOPPEMENT DES POSTIERS

Françoise Coffin était chef de projet informatique. Elle a intégré le dispositif Temps Partiel Aménagé Senior lié à l'Économie Sociale et Solidaire (TPAS ESS). Elle travaille à Bordeaux (Gironde) au sein d'une association dédiée aux malvoyants.



Écrit par Joëlle Lizot • Publié le 07.02.2022

En mars 2021, Françoise Coffin a choisi d'intégrer le dispositif de TPAS ESS. Une opportunité qui lui permet de bénéficier d'une période de transition de 15 mois avant la retraite, tout en se donnant la possibilité de changer complètement de cadre professionnel. Centrée sur l'accompagnement vers l'emploi, Françoise coordonne une équipe de bénévoles à apiDV, une activité privilégiant l'humain et le relationnel. Son contrat arrive bientôt à échéance, le relais est à prendre !

Comment avez-vous été accompagnée pour mener à bien ce projet ?

Au sein de La Poste, une conseillère évolution et développement professionnel de l'Espace Mobilité Recrutement Croupe (EMRG) m'a accompagnée tout au long de cette démarche. J'ai pu me projeter dans la perspective du mécénat de compétences en analysant avec elle les différentes offres proposées. Après consultation de La Bourse d'Emplois de La Poste, mon choix s'est porté sur apiDV, dont les missions étaient à mon sens les plus attractives. Après un premier contact avec l'association, mon interlocuteur m'a proposé d'assister à une réunion nationale, cela m'a permis d'emblée de bien cerner le profil du poste. Dès le début de ma mission j'ai suivi une formation à la méthodologie de l'association pour l'accompagnement vers l'emploi des personnes déficientes visuelles. J'ai par ailleurs bénéficié d'une période de deux mois de transfert de compétences durant laquelle j'ai pu, avec mon prédécesseur, découvrir le réseau de mes futurs interlocuteurs en lien avec l'emploi et le handicap visuel.

Quelles sont vos missions au sein de l'association ?

Je suis la coordinatrice de l'équipe des bénévoles qui accompagnent les personnes déficientes visuelles dans la recherche d'emploi. Je suis moi-même accompagnatrice. Mon rôle est aussi de promouvoir l'association auprès des acteurs de l'emploi et du handicap

(collectivités territoriales, organismes spécialisés, associations, entreprises) mais également auprès des universités, écoles et organismes de formation. À ce titre, je participe à des salons, forums et colloques spécialisés. Je réalise également des séances de sensibilisation à la déficience visuelle auprès des entreprises. Enfin, j'assure le lien entre l'antenne de Bordeaux et le comité d'animation national. J'organise et je planifie l'ensemble de mes activités en toute autonomie sur le périmètre de l'Aquitaine et de l'Occitanie.

Quelles sont les compétences acquises au sein de La Poste (ou ailleurs) que vous avez pu transposer ?

En tant que chef de projet informatique au sein de la DSIBA, j'ai acquis des compétences en pilotage de projet et en management. Je coordonnais les actions informatiques et je conseillais les utilisateurs des produits finalisés. Dans mon parcours professionnel, j'ai par ailleurs assuré des missions de formation et d'audit qualité. J'ai transposé l'ensemble de ces compétences au profit de ma nouvelle mission associative qui demande une bonne maturité professionnelle dans le management, une appétence pour le contact, une aisance relationnelle, une capacité d'animation et le sens de l'écoute. Plus personnellement, mon expérience sportive et associative dans le milieu de la montagne m'a appris à privilégier les valeurs d'entraide, de solidarité, de ténacité et d'empathie.

Que diriez-vous à des collègues postiers qui souhaitent se lancer dans l'aventure ?

Intégrer le dispositif du TPAS ESS permet d'aménager une période de transition qui évite une rupture brutale entre vie professionnelle et retraite et d'aller vers une activité associative en rapport avec ses aspirations et ses valeurs. J'ai la satisfaction de contribuer à la réussite des actions pour l'emploi de personnes en situation de handicap. J'ai aussi découvert que rien n'est insurmontable à condition de déployer l'énergie nécessaire pour s'adapter. En résumé, cela m'a offert une « seconde vie » professionnelle, assortie d'une belle leçon de vie ! C'est avec plaisir que j'accueillerai et épaulerai la personne qui souhaitera épouser cette noble cause au sein de l'association apiDV !

Point de vue d'Anne Chouzenoux, coordinatrice nationale d'actifsDV

Le bénéfice de travailler avec un postier, c'est son ADN ou service public : le goût d'être au service de tous et accessible à tous, le sens du conseil et de l'organisation, l'attention aux autres, l'accompagnement des plus fragiles. Toutes qualités que nous cherchons nous-mêmes à promouvoir à travers notre plaidoyer et nos actions en faveur de l'accompagnement vers l'emploi des personnes déficientes visuelles.